

INVISIBLES RUE DU REGARD

Depuis le 7 décembre 2009, 250 travailleurs sans-papiers occupent le bâtiment de la société FAF-SAB (Fonds d'assurance formation des salariés de l'artisanat du BTP) dans le cadre de la grève nationale des travailleurs sans-papiers entamée le 12 octobre. Selon la CGT, 6000 sans-papiers sont actuellement en grève en Île-de-France. Le mouvement est également actif à Lille, Lyon et Marseille notamment.

Le bâtiment de la FAF-SAB est situé 8 rue du Regard, Paris 6e, à deux pas de Matignon, du ministère du Travail, du ministère de l'Immigration... Il est occupé par 250 hommes travaillant majoritairement dans le BTP. Ils sont isolés dans des petites entreprises ou intérimaires et ont donc choisi de se regrouper pour établir un piquet de grève dans un bâtiment représentatif de leur profession, et surtout, financé par les cotisations que les travailleurs sans papiers versent depuis longtemps. En effet, la plupart des grévistes sont présents en France depuis plusieurs années (7 à 10 pour la plupart, sinon plus).

Depuis le 2 février, le bâtiment peut être évacué par les forces de l'ordre à tout moment, suite à une décision du Tribunal de Grande Instance de Paris. Par crainte de débordements, des volontaires se relaient jour et nuit, prêts à opposer une résistance passive et signifier leur présence en tant qu'observateurs et citoyens vigilants. Parmi les principaux soutiens se trouvent la CGT, la CFDT, Solidaires, la FSU, l'UNSA, la LDH, la Cimade, RESF, Femmes Egalité, Autremonde, Droits devant... mais aussi des étudiants (ENS, EHESS, Sciences Po...) et des personnalités (notamment Laurent Cantet, très actif sur le sujet des sans-papiers). Notons que si le soutien de la CGT est particulièrement voyant, très peu de ces travailleurs sont syndiqués de manière générale.

La plupart des grévistes n'ont pas quitté les locaux depuis des semaines par peur d'une interpellation. Malgré la détermination et la solidarité extérieure, les conditions de vie sont difficiles, en raison de l'exiguïté de leur situation, et surtout du froid. Toutefois, leurs motivations restent les mêmes, limpides : ils se défendent de revendications ouvertement politiques et précisent que ce mouvement se fait dans le cadre du droit au travail et du droit de grève. Contrairement à un amalgame souvent effectué, ils ne demandent pas la nationalité française mais bien une carte de séjour en raison de leur statut de travailleur (ils payent impôts et cotisations...).

Seuls en France pour la plupart, la régularisation leur permettrait non seulement d'être protégés, mais aussi de demander une procédure de regroupement familial, ou simplement de rendre visite à leurs proches. Aussi dénoncent-ils les conditions de travail scandaleuses que subissent le plus grand nombre des employés sans-papiers : salaires bas, assignation aux tâches les plus pénibles, et pressions morales (dénonciations, menaces, interdiction de parler ou de se syndiquer) favorisées par l'absence de cadre législatif. De même, ils dénoncent la menace de l'expulsion, toujours présente. Plusieurs travailleurs grévistes ont déjà été expulsés depuis le début du mouvement (2 parmi les travailleurs de la rue du Regard, une cinquantaine en Île de France).

Ils ont confié se considérer abandonnés et invisibles, et dénoncent un traitement de la grève laconique, au mieux, dans les médias - les articles et images des quelques journalistes se rendant sur les piquets semblant ne jamais paraître ! Malgré l'ampleur et la durée du mouvement, parfois avec des actions spectaculaires (paralysie du chantier du tramway Porte des Lilas), celle-ci semble effectivement passée sous silence. Une des rares attentions portées aux sans-papiers de la rue du Regard a été un article du journal *l'Humanité*, le 9 février, en raison de la présence

sur place de Laurent Cantet et d'autres personnalités s'engageant à « protéger » le piquet de grève.

Il est probable que le gouvernement ne veuille pas s'engager sur le sujet sensible des sans-papiers à un mois des élections régionales. Le Ministre du Travail, Xavier Darcos, a promis en novembre la tenue de négociations - jusqu'ici toujours repoussées, et dont la date reste donc indéterminée. Alors que le climat politique est marqué par les questions du voile, de la burqa, l'insécurité et du débat sur l'identité nationale que la présidence tente de faire oublier, évoquer la question des sans-papiers reviendrait à relancer ces débats en raison de l'amalgame trop souvent opéré entre les sans-papiers, l'immigration, l'« identité nationale » et la criminalité ... Il semble donc que le gouvernement a intérêt à conserver le silence sur cette question, quelle que soit la décision possiblement annoncée.

Si l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont réalisé dans les années 2000 des régularisations massives (plusieurs centaines de milliers), il semblerait que la politique européenne de coordination de la lutte contre l'immigration interdise à la France une telle mesure, d'après les propos récents d'Eric Besson... Selon lui, 2800 sans-papiers ont été régularisés par le travail en 2009. Les chiffres les plus courants évoquent la présence de 200 000 à 400 000 travailleurs sans papiers sur le territoire français.



12/02/10: Des étudiants de «Sciences PO»

Les «onze»: CGT, Union Régionale île de France Cgt, Union Syndicale Solidaires, FSU, Ligue des Droits de l'Homme, RESF, Autremonde, Femmes Egalité, La Cimade, Droits devant.

Le Comité de soutien: Alternatives libertaires paris Sud, ATTAC 14, 6 à Tous, Le Cercle de résistance Paris Sud, les Citoyens du Monde, le collectif Normal Sup, la LDH EHESS, la LDH 14/6, le MRAP 5/13, le MRAP 14/15, le NPA 14, le PCF 6, le PCF14, le PG 5, le PG 14, le PS 6, le PS 14, Resf PSO, l'UTAC, les Verts 5/6 et les Verts 14...

Voir aussi «*Sous notre protection*» des cinéastes etc.:

<http://cercleresistance-parissud.jimdo.com/infos-rue-du-regard-6ème>

www.travailleursanspapiers.org